



## demande photocopie permis conduire

Par **mimi3013**, le **15/10/2012** à **15:54**

Bonjour,

A la suite contravention excès de vitesse dans le département des bouches du rhone en juillet dernier, j'ai eu droit à une amende et le retrait d'un point sur mon permis. Amende payée dans les temps. Mais qu'elle n'a pas été ma surprise de recevoir à mon domicile dans le gard et hier dimanche après-midi la visite d'un gendarme de mon village me demandant mon permis conduire ou copie en m'indiquant qu'il ne me trouvait pas dans leurs fichiers. Me proposant meme de prendre mon permis pour faire copie et me le déposer ensuite dans ma boite aux lettres. Ce que j'ai refusé. Il m'a alors proposé de passer à la gendarmerie pour faire copie de mon permis. Il m'a meme laissé son nom afin que la copie soit déposée sur son bureau. A ce jour, je n'ai toujours rien fais, ne sachant si cela est correct. Je suppose que lors de la rédaction du pv, le gendarme a omis ou mal interprété le numéro de mon permis conduire, donc pas possibilité de retrait de point. Est-ce normal ce genre d'intervention et de procédés ? Dois je leur fournir la copie de mon permis ? Merci de me répondre. Mimi